

Décembre 2019 - Janvier 2020 / n°63



Valras-Plage

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DOSSIER P.10

Valras-Plage préservée des intempéries

ACTUALITÉS

Marché et bain de Noël P.5

Spectacles et concerts Palais de la mer P.6-7



Valras-Plage

www.ville-valrasplage.fr

Sommaire



P4 Actualités

p4 Téléthon 2019

p5

- Marché de Noël et Bain de Noël 2019
- Vœux du maire et du conseil municipal
- La Gendarmerie à votre service

p6-7 Spectacles Palais de la Mer



p8

- Nouvelle antenne-relais
- Inscription sur les listes électorales

p9

- Opérations de dépollution
- Traitement des palmiers et des pins



P10-13

Dossier

Valras-Plage préservée des intempéries

P14

Du côté de l'Agglo

Les Orpellières : une maison de site en construction



P15-16

Vie de la commune

p15

- Nouveau quai flottant
- Noël du CCAS

p16

- Cérémonie du 11 novembre
- Des mûriers malades ont dû être abattus

P17

Ça s'est passé à Valras

P18

Tribune Libre

P19 Agenda

Valras-Plage
Le magazine d'informations de la ville de Valras-Plage

Décembre 2019 / Janvier 2020

Valras-Plage magazine

Mairie de Valras-Plage
Allées de Gaulle - BP25
34 350 Valras-Plage
Tél. 04 67 32 60 06
Fax 04 67 32 59 06
mairie@ville-valrasplage.fr

Responsable de la publication

Daniel BALLESTER

Comité de rédaction

Sylvia Hoibian
sylvia.hoibian@ville-valrasplage.fr
Hervé Robin
robin@ville-valrasplage.fr
François Bessière
francois.bessiere@ville-valrasplage.fr

Conception / impression

Agence totem.fr
contact@agencetotem.fr

Photos

Mairie de Valras-Plage, Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, Adobe Stock, D.R.

Licences d'entrepreneur de spectacles
1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégorie :
N° : 1048097/1048098/1048098

Congés spectacles :
N° 67 904 001 W



Document réalisé à partir de papier blanchi sans chlore issu de forêts gérées durablement (PEFC). Imprimé avec des encres 100 % végétales.

Numéros utiles de la commune

Mairie

Heures d'ouverture
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Tél. 04 67 32 60 06

Bureau CCAS

ouvert au public du lundi
au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h
Tél. 04 67 32 68 80

Structure multi accueil

Les Dauphins
1, bd Roger Audoux
Tél. 04 67 32 77 35

Groupe scolaire

Ecole maternelle
Tél. 04 67 32 33 97

Ecole élémentaire

Bd Gambetta
Tél. 04 67 32 11 38

Service enfance

Bd Roger Audoux
Tél. 04 67 32 68 82

Port de Valras-Plage

Bd Jean Dauga
Tél. 04 99 41 36 80

Ecole de voile

Bd Jean Dauga
Tél. 04 67 32 15 57

Gendarmerie

Tél. 04 67 32 02 53

Police municipale

35, bd Jean Dauga
Tél. 06 83 87 90 96

Médecins

Alain De Almeida
11, bd de la République
Tél. 04 67 32 09 90

Gérald Chambert

Rce Bleu Marine
Tél. 04 67 32 30 60

Olivier Maffre

Le Panoramic
29, bd Roger Audoux
Tél. 04 67 98 04 74

Fabrice Marbat

Rce Bleu Marine
Tél. 04 67 32 30 60

Hélène Mouis Moliner

Le Panoramic
29, bd Roger Audoux
Tél. 04 67 98 04 74

Matériel médical

AMI Santé
33, bd Roger Audoux
Tél. 04 67 90 74 59

Dentistes

Marc Bourrie
26, rue Charles Thomas
Tél. 04 67 39 66 71

Romain Villeneuve

17, bd de la République
Tél. 04 67 32 80 51

Diététicienne

Pauline Mialhe
5, bd St Saëns
Tél. 07 68 04 93 66

Ludvine Rivière

29, bd Jean Dauga
Tél. 07 81 12 36 52

Pharmacies

De la plage
Allée du général de Gaulle
Tél. 04 67 32 03 93

Les Mouettes

Av. des Elysées
Tél. 04.67.37.35.20

Ambulances

Deyres
Av. du casino
Tél. 04 67 32 03 04

Pompiers

Rue du château d'eau
Tél. 18

Kinésithérapeutes

Cabinet Chambert-Houlès
14, av. Charles Cauquil
Tél. 04 67 39 52 89

Sarah Simeone,

Sylvain Signoret
22, bd de la Récanette
Tél. 04 67 32 15 10

Cendrine Bringuier-

Soulayrol
22, bd de la Récanette
Tél. 04 67 32 15 10

Ostéopathes

Maxime Bourrie
14, av C Cauquil
Tél. 06 43 14 99 31

Sophie Gigney

17, bd de la République
Tél. 06 48 60 21 73

Thomas Lagarde-Igounenc

22, bd de la Récanette
Tél. 06 42 05 40 90

Franck Villaz

17, bd de la République
Tél. 06 37 89 24 85

Infirmiers

Cabinet Carousse, Collet, Ballester
12, rue Chateaubriand
Tél. 06 08 99 54 12

Cabinet d'infirmiers

François Izard
Tél. 06 21 79 49 45
Céline Bonnafoux
Tél. 06 60 14 11 97
Katia Paredero
Tél. 06 25 86 34 44
Anthony Navarro
Tél. 06 33 98 35 81

Cyril Happiette

29, bd Jean Dauga
Tél. 06 77 81 64 79

Cédric Laffont

2, rue du Goup Salat
Tél. 06 25 05 20 54

Jean-Marc Ménivale

29, bd Jean Dauga
Tél. : 06 51 16 09 68

Jean-Philippe Materat

29, bd Jean Dauga
Tél. 06 24 55 54 52

Daniel Sabatte

29, bd Jean Dauga
Tél. 06 89 04 40 13

Eliane Todiere

29 bd Jean Dauga
Tél. 06 79 80 83 76

Delphine Dugied

Tél. 06 11 51 47 83

Corinne Rivalleau

5, bd Roger Audoux
Tél. 06 49 89 08 08

Julien Belou

11, bd de la République
Tél. 06 68 74 53 14

Psychologues

Frédéric Berthés
20, av. du Casino
Tél. 04 67 37 36 41
Port. 06 62 58 51 28

Carole Meyer

2, bd Gambetta
Port. 06 20 49 37 80

Mireille de la Chesnaye

Artthérapeute
14, bd Pierre Giraud
Tél. 04 67 39 63 32
Port. 06 12 84 16 25

Podologues

Michèle Ches
1, rue Pierre Loti
Tél. 04 67 32 70 33

Muriel Thiroine

11, bd de la République
Tél. 04 67 32 06 37

Coaching à domicile

Roberto Maltese,
psychopraticien TCC, chargé
de cours à l'Université ;
psychothérapie comporte-
mentale

Tél. 06 20 64 56 97

Marine Tachet, coach
sportive ; diplômée d'Etat
Tél. 07 70 49 70 70

Vétérinaires

Marie-Mercier-Mosnier
5, bd Roger Audoux
Tél. 04 67 39 74 16

Avocat

Isabelle Segquier
17, bd de la République
Tél. 04 67 28 33 91

Notaire

Frédéric Peitavy
14, av. Charles Cauquil
Tél. 04 67 11 02 00
Fax 04 67 35 22 56

Opticien

Damien Rouanet
8, bd Gambetta
Tél. 04 67 32 75 05

Midi Photo

Christian Collado
Photos d'identité - ephotos
39, rue Charles Thomas
Tél. 04 67 39 61 93



L'épisode pluvieux intense des 22 et 23 octobre a démontré sans conteste l'efficacité des différents ouvrages réalisés pour mettre la ville à l'abri des inondations susceptibles d'exposer des vies comme cela fut malheureusement le cas pas très loin de chez nous.

Dans ce numéro de votre journal municipal, vous trouverez un dossier complet sur ce dispositif qui a permis à Valras-Plage d'éviter d'avoir plus d'un mètre d'eau dans les rues. Certes, tout dispositif est perfectible et nous nous sommes appliqués immédiatement après les intempéries à réaliser un diagnostic sur les points qui méritaient quelques améliorations et notamment sur le renforcement de la station de pompage de la place Gourc qui, compte tenu du volume d'eau à gérer, doit être surdimensionnée.

La Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée qui va avoir en charge la compétence de gestion du réseau pluvial dès le 1^{er} janvier 2020 a classé, à ma demande, en priorité 1 ces travaux de l'ordre de 2 millions d'euros. Bernard Auriol, Vice-Président délégué à l'eau et à l'assainissement, s'est rendu sur place pour constater le bien-fondé de ma requête de juin dernier.

Nous restons, naturellement vigilants à toutes les améliorations y compris mineures qui pourraient être des facteurs complémentaires de sécurisation. A ce sujet, vos courriers et nos rencontres ont été enrichissants.

Dans quelques jours, les fêtes de fin d'année arrivent avec leur lot de réjouissances, de douceurs, de moments partagés en famille. Vous retrouverez notre traditionnel Bain de Noël Valrassien, ainsi que le Marché de Noël pour vos dernières emplettes.

Je vous souhaite un très joyeux Noël parmi vos proches et vos amis avec une pensée toute spéciale pour celles et ceux qui seront plus solitaires mais qui pourront se retrouver dans une ambiance conviviale à l'occasion du Noël des aînés organisé par le CCAS le 12 décembre au Palais de la mer ou bien sur le marché de Noël.

A l'année prochaine !

Daniel BALLESTER
Maire

SOLIDARITÉ

« Innover pour guérir »... Le Téléthon 2019 est sur la rampe de lancement !



A l'occasion de la 33^{ème} édition du Téléthon, de nombreuses associations valrassiennes, avec le soutien de la municipalité, des écoles, de la crèche, des parents d'élèves, des commerçants, des sapeurs-pompiers et cadets, ainsi que du Casino, proposeront du **jeudi 5 au dimanche 8 décembre**, de nombreuses animations à l'Espace associatif Guy Combes et au théâtre de la mer, avec le concours de l'association « *Le Cœur des Guitares* » de Villeneuve-lès-Béziers.

Lan dernier, cette grande fête de la générosité et de la solidarité avait permis de verser un joli chèque de 32 563 € à l'Association Française de lutte contre, les Myopathies (AFM), classant ainsi la ville de Valras-Plage parmi les communes françaises les plus géné-

reuses. Cette magnifique somme démontrait de belle manière, que les Valrassiennes et les Valrassiens savaient mettre, depuis 18 ans, tout leur grand cœur au service d'une grande cause, celle de la recherche médicale. « Cette année, le parrain du Téléthon 2019, le comédien Jean-

Paul Rowe, et toute l'équipe d'animateurs de France Télévision, vont nous soutenir durant cette manifestation. Avec eux, prolongeons cet effort... Venez aider les bénévoles de la « Force T », venez vous amuser, venez participer ! » confie Jean-Paul Palacio, le président de l'associa-

tion « *L'Espoir pour l'enfant* » chargée de la coordination. Localement, la championne de plongée en apnée Brigitte Banégas a accepté le rôle de marraine pour le secteur Hérault Ouest. Elle accompagnera sur les nombreux sites les responsables de la coordination. ■

Jeudi 5 décembre

- à 15h à l'Espace associatif Guy Combes : **grand loto** du Téléthon (22 parties - dont 4 trains de plaisir)

Vendredi 6 décembre

- à 14h au groupe scolaire Jules Verne : **Téléthon** des écoles avec course à pied, initiation aux danses sévillanes proposée par la Compagnie Estrella Flamenca, décoration d'éventails et vente d'objets divers. La structure multi-accueil « Les Dauphins » s'investit également

Samedi 7 décembre

- à partir de 10h esplanade Turco : **vente de ragoût** de seiche aux olives noires et pommes de terre préparé par Francette Auriac, « Maître des secrets » et l'équipe de la Confrérie de la Pignate (achat possible sur place, dans la limite des portions disponibles ; réservations conseillées chez « Panis pêche » ou au 06 81 86 39 17 ; tarif : 8 €)
- 10h : **marche aquatique** ou sur la plage proposée par l'Amicale des Ch'tis Pingouins ; inscriptions au théâtre de la mer, participation 5 €
- 14h30 Espace associatif Guy Combes :



Programme Téléthon

concours de tarot organisé par le Valras Tarot Club, avec de nombreux lots à gagner ; inscriptions 10 € à partir de 14h

Dimanche 8 décembre

- 10h : **randonnée découverte de 9 km** organisée par l'association ASLV ; durée 2h environ, ouverte à tous, inscriptions 5 € à 9h30 au théâtre de la mer
- dès 11h esplanade Turco : **paella géante**. (tarif : 8 € ; réservations conseillées chez « Panis pêche » ou au 06 81 86 39 17, achat possible sur place dans la limite des portions disponibles)

- toute la journée sur les terrains de jeu Lyonnais (à côté des tennis) : **concours de jeu de boules** Lyonnaises du Téléthon

- Journées portes ouvertes sur les courts de tennis et paddle : **tournois du Téléthon** par le tennis club valrassien.

- 15h Espace associatif Guy Combes : **grand loto** du cœur proposé par le Club de l'Hippocampe (22 parties dont 4 trains de plaisir) Bons d'achats

Samedi 7 et dimanche 8 décembre

- 9h à 17h au théâtre de la mer :

- **baptêmes en ULM** à gagner avec Nicolas, en partenariat avec la base ULM de Sauvian

- **brocante, points chauds**, Bodega salée et sucrée avec Nathalie et Daniel, stand du jambon, initiation à la peinture avec Valras en Couleurs, initiation à la poésie avec l'association au fil des mots - Stand des Ramaires Valrassiens, participation des jeunes sapeurs-pompiers vente de porte-clefs et de stylos, tir à l'arc et au laser avec la Structure des sports adaptés du biterrois, simulateur de pêche au thon avec le Blue Fin thon club valrassien, matin petit déjeuner montagnard - stand spécial de confitures des « mamés du Téléthon » faites maison (plusieurs variétés), démonstrations de danses sévillanes avec l'association Estrella Flamenca (14h30 et 15h30), et de nombreuses autres animations...

- 14h parking de la plage : **grand prix de pétanque** du Téléthon organisé par le club de pétanque de la Marine ; ouvert à tous (samedi, doublettes à la mêlée ; dimanche, triplettes à la mêlée), participation 5 € ■

Programme disponible à l'Office de tourisme, au Palais de la mer et en mairie.



FESTIVITÉS

Marché de Noël et Bain de Noël 2019

Valras-Plage fête Noël

Pour la 5^{ème} année consécutive, le marché de Noël prendra place Esplanade Emile Turco dès le **vendredi 20 décembre jusqu'au mercredi 25 décembre**.

Les commerçants valrassiens proposeront des idées cadeaux pour un Noël gourmand et généreux.

Cette année, dès la sortie des classes le vendredi, tous les enfants seront invités à un goûter au sein du marché de Noël pour fêter le début des vacances scolaires comme il se doit !

Pour les plus grands, animation musicale dès 18h30 avec le groupe Darvey.

Egalement au programme, des spectacles déambulatoires, des promenades en calèche ou à dos d'âne, des ateliers dessins, chocolat, maquillage et clown pour les enfants, des projections de dessins animés sur la féerie de Noël sans oublier le magnifique feu d'artifice du dimanche soir à 18h30 suivi d'une soirée DJ.

Retrouvez le programme complet sur www.ville-valrasplage.fr ou sur la page facebook de la ville.

Le Bain de Noël

Il attire chaque année un public de plus en plus nombreux à braver le froid du 1^{er} jour de l'hiver, cette année, la 35^{ème} édition du traditionnel bain de Noël se déroulera le **samedi 21 décembre** à 11h.

Rdv dès 10h sur le parking de la plage.



Possibilité de préinscription par courriel : animation@ville-valrasplage.fr ou par téléphone au 04 67 32 33 33 ou inscription sur place à partir de 10h. ■

Vœux du Maire et du Conseil Municipal

Vos élus vous présenteront
leurs vœux le vendredi
17 janvier 2020
à partir de 19h
au Palais de la mer.

Un buffet
clôturera la cérémonie. ■

SERVICE PUBLIC

La Gendarmerie à votre service

Une histoire à raconter sur votre dernier contact avec la gendarmerie ? Rendez-vous sur VoxUsagers.

Ce nouveau site internet Voxusagers.gouv.fr permet, en complément des enquêtes de satisfaction, aux usagers du service public de partager de manière transparente leur expérience et leurs avis sur les services publics dont la gendarmerie

nationale. Un seul objectif : améliorer la qualité du service public à partir de la richesse des expériences vécues.

Racontez votre expérience en vous rendant sur le site <https://voxusagers.gouv.fr>. ■

 Voxusagers.gouv.fr

Partagez votre expérience
pour aider le service
public à s'améliorer



TRAVAUX EN COURS



Flash info travaux

Les travaux de réfection du chemin du Carreyrou portés par l'agglo ont commencé ! Ces travaux tant attendus qui concernent la 3^{ème} entrée de ville de Valras-Plage dureront tout l'hiver.. ■

**SPECTACLES ET CONCERTS**

Au Palais de la mer, ce soir... Musique, comédie et théâtre !

Fidèle à sa politique culturelle de proposer tous les mois au Palais de la mer, hors saison estivale, des spectacles et concerts qui se distinguent par leur qualité et leur diversité, la ville de Valras-Plage a programmé les 14 décembre, 11 janvier, 31 janvier, 1^{er} février, 15 février, 26 février et 7 mars, sept soirées exceptionnelles.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE À 20H30

SPECTACLE musical burlesque « Wok'n Woll »

Concert en délirium, absurde et décalé.

Un violoniste, polymorphe vocal et son acolyte pianiste d'une verve comique irrésistible, nous emmènent dans leurs différents univers musicaux, sur un rythme effréné, avec humour et folie. Une pincée d'AC/DC, un soupçon de Stevie Wonder et un zeste de Rolling Stones, le tout mélangé dans un wok musical relevé d'une sauce Bach et Tchaïkovski et on obtient un plat savoureux... Le Wok'n woll ! ■

Artistes : Kordian Heretymski au violon et Pierre-Damien Fitzner au piano

Entrée libre

COMÉDIE « Fin de Service »

**Tout d'un thriller psychologique,
un huis-clos hitchcockien.**

Dans sa villa isolée de bord de mer, Madame, exigeante, impétueuse et capricieuse comble l'ennui en humiliant son fidèle domestique Gork, qui ne manque pas de répartie.

Au travers de terribles joutes verbales parfois odieuses, souvent drôles, on perçoit la connivence d'une longue cohabitation dans un jeu de rôles, où les règlements de compte et les jeux puérils masquent les désillusions. Dans ce huis-clos grinçant mêlant subtilement humour et suspense, tout sera dévoilé ce soir... Vieilles blessures et secrets enfouis ! Qui sortira vainqueur de ce combat ultime ? ■

Artistes : Sylvia Bruyant et Delry Guyon ; mise en scène : Sylvia Bruyant

Entrée libre**SAMEDI 11 JANVIER À 20H30**

SPECTACLES proposés par *L'Avant-scène Conservatoire* à rayonnement départemental Béziers Méditerranée, en partenariat avec la ville de Valras-Plage.

VENDREDI 31 JANVIER À 19H

CONCERT
« *L'art de la simplicité dans la Musique* »

avec le trio Anna Bohigas Dobers au violon, Andrei Freidine à la clarinette et Carole Dubois au piano.

Entrée libre. ■



SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER À 19H

THÉÂTRE
« *Travaux d'acteurs* »
Entrée libre. ■



MERCREDI 26 FÉVRIER À 19H

CONCERT
« *Détours du Trad'* »

avec le trio Marc Sureau à la flûte traversière, Marie Friedmann à la vielle à roue et Jean Bertocci à l'accordéon diatonique.

Entrée libre. ■



SAMEDI 15 FÉVRIER À 20H30



HUMOUR

Régis Mailhot « *Nouvelles Pigeonnades* »

Citoyen ! La liberté d'expression... C'est aussi pour les pigeons !

Ne pas se fier au costume-cravate ! L'humoriste Régis Mailhot est un sniper très dangereux pour le politiquement correct : un esprit libre qu'il revendique, heureux de mettre du citron sur les plaies à vif de la société. À une époque où l'humour est devenu un acte de délinquance, où on nous explique comment vivre, quoi penser, qui brûler et honnir... Il est temps de prendre parti d'en rire ! Et pour changer un peu, d'un rire qui mène à la réflexion ! ■

Avec le soutien de Paris Première et RTL

Entrée libre



SPECTACLE

Les Grandes Gueules
chantent « *Les exercices de style* » de Raymond Queneau

Vif, virtuose, inventif, mais ATTENTION ! Il n'y a dans ce spectacle que des voix !

24 versions différentes de la même histoire où il est question d'une querelle dans un autobus.

L'humour et la finesse du texte de Queneau sont revisités version jazz, opéra miniature, Star'Ac, chœur religieux, hymne partisan, fête africaine... L'exercice singulier et décalé a du style, la mise en bouche est jouissive et le voyage vocal superbement maîtrisé. Hors du temps, le public est capté dès la première mesure pour, au final, atterrir éberlué !

Artistes : Elsa Gelly, Tania Margarit, David Richard et Bruno Lecossois

Entrée libre

SAMEDI 7 MARS À 20H30



Retrouvez toute la programmation annuelle du Palais de la mer sur le programme saison culturelle 2019/2020

ÉLECTIONS

Inscription sur les listes électorales pour les élections municipales de 2020



Les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales et qui souhaitent voter lors des prochaines élections municipales, ont la possibilité de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.

Le premier tour de l'élection municipale se déroulera le dimanche 15 mars 2020 et le second tour le dimanche 22 mars 2020. **Pour ces deux tours, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h au Palais de la mer.**

Pour valider l'inscription, il faut être muni :

- **d'une pièce d'identité récente** (valable ou expirée depuis moins d'un an) prouvant la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité)
- **d'un justificatif de domicile.**

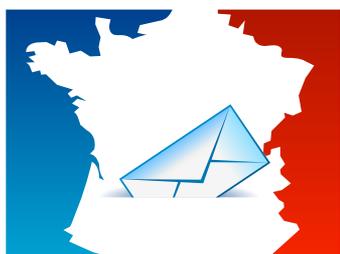
Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces :

- **S'il s'agit de votre domicile** : un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- **S'il s'agit du domicile de vos parents** : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent
- **S'il s'agit de votre résidence** : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune
- **Si vous êtes seulement contribuable** : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans

• **Si vous avez déménagé** et que votre nouvelle adresse ne correspond plus à celle indiquée lors de votre inscription sur les listes électorales, il est possible que vous ayez été radié des listes de la commune.

Changement d'adresse dans une nouvelle commune : Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.

Changement d'adresse dans la même commune : vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse. ■



TÉLÉPHONIE MOBILE

Implantation d'une nouvelle antenne-relais Orange

Dans un monde plus connecté que jamais, répondre à l'attrait des clients pour les usages Internet en mobilité, satisfaire aux exigences de performance et répondre à ses obligations légales, notamment en terme de qualité de service, conduit Orange à améliorer son réseau Très Haut Débit Mobile sur la commune de Valras-Plage. Ainsi, au cours du premier semestre 2020, l'opérateur va procéder à l'installation d'une nouvelle antenne-relais sise 28 rue Frédéric Mistral.

L'implantation de cette nouvelle antenne a été choisie après une étude de géomarketing poussée pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins sur le territoire de la commune de Valras-Plage.

Son objectif est de permettre aux utilisateurs (personnes, entreprises, services publics ou d'intérêt général), de la zone couverte de mieux communiquer : en statique et en mobilité, émettre et recevoir de la voix, de l'image, du texte, des données informatiques (e-mail, Internet,

téléchargement), n'importe où dans la rue ou à son domicile, au bureau, dans les transports (personnels ou publics) et dans les meilleures conditions possibles.



En somme, l'installation de cette nouvelle antenne a pour objectif de satisfaire les exigences de qualité du réseau de téléphonie mobile Orange dans le périmètre couvert, en conformité avec les attentes de ses clients et engagements pris auprès de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes).

Les travaux s'échelonnent du 6 avril au 7 mai 2020, avec une date prévisionnelle de mise en service le 29 juin 2020. ■

ENVIRONNEMENT

Opérations de dépollution

Initialement prévue le 21 septembre puis reportée au 28 septembre, l'opération de dépollution de la plage des Orpellières, initiée par l'association Project Rescue Ocean à l'occasion du « *World clean-up day* » a remporté un vif succès.

En effet, plus de 800 bénévoles se sont rassemblés lors de cette opération rondement menée qui a permis de ramasser plus d'une tonne de déchets !

Par ailleurs, à l'initiative des bénévoles des associations Actifs Secours Hérault et Orpellières,



une action « *nettoyage de la digue* » organisée le 5 octobre, a assuré la récupération de près de 5 m³ de déchets plastiques. De plus en plus de personnes participent désormais, lors de ces journées éco-citoyennes, motivées par l'envie d'accomplir une bonne action pour la planète.

Il faut savoir que 80% des déchets marins proviennent de la terre !

Très sensible à cette problématique, la ville de Valras-Plage a

pris, au printemps dernier, un arrêté afin d'interdire le plastique sur les marchés. Elle s'est également engagée en signant la charte d'engagement pour une plage sans plastique initiée par la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la transition écologique : 15 engagements autour de 3 grandes thématiques :

- La prévention
- La sensibilisation
- Le ramassage, la collecte et le tri. ■



ESPACES VERTS

Lutte et prévention contre les maladies des Palmiers et des Pins

La ville se mobilise pour garder ses arbres en bonne santé.

Les palmiers

Afin d'éviter la propagation du papillon (paysandisia archons) et du charançon rouge du palmier (*rynchophorus ferrugineus*), la ville de Valras-Plage effectue un traitement préventif entre 4 à 5 fois par an durant la période d'avril à novembre. Les traitements utilisés en alternance sont totalement biologiques, à savoir les Nématodes (petits vers parasites) et le Conserve, qui consistent à tuer les œufs des papillons et des charançons.

Pour lutter efficacement, l'ensemble des palmiers doit être traité afin de ne pas infester les autres. Aussi, il est du devoir de tous les particuliers, propriétaires de palmiers de déclarer en Mairie ou à la DRAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie) toute suspicion de contamination.

Un périmètre de lutte sera alors délimité où ne pourront intervenir que des professionnels formés et agréés. Tous les palmiers

dans un rayon de 100 mètres autour d'un palmier infesté ou d'un piège ayant capturé devront être traités de façon préventive. Le traitement des palmiers requiert un savoir-faire et des moyens techniques spécifiques que seuls des professionnels habilités sont en mesure d'effectuer. Un examen minutieux des palmiers permettra d'établir un diagnostic sur le traitement le plus approprié : l'aspersion en curatif, l'injection en préventif, ou encore

le traitement naturel pour les palmiers très peu atteints. Rapprochez-vous du service Espace Vert de la Ville pour obtenir plus d'information à ce sujet.

Les pins

Par la même occasion, la ville fait traiter ses pins une fois par an à l'automne, de façon préventive et curative contre les chenilles processionnaires. Ce traitement est entièrement biologique il s'agit du *Bacillus thuringiensis*. ■





Valras-Plage préservée des intempéries grâce aux ouvrages majeurs de protection contre les inondations

Le 23 octobre dernier des pluies diluviennes se sont abattues sur Valras-Plage et les communes environnantes.

Valdeneuve-lès-Béziers et Béziers, pour ne citer que les plus proches, ont été très lourdement impactées et beaucoup furent en grande difficulté. Il faut dire que cet épisode dit cévenol a été d'une violence inouïe. Songeons qu'en quelques heures seulement il est tombé 250 mm d'eau. Un record absolu rarement égalé dans l'histoire.

A Valras-Plage, la catastrophe a été évitée notamment grâce aux nombreux ouvrages qui ont été construits au fil du temps : le canal de crête, le muret anti-inondation notamment qui ont joué un rôle majeur dans la protection de la ville.

Evidemment, encore trop de valrassiens ont subi des dégâts matériels comme c'est souvent



le cas lors d'intempéries de cette force, mais aucun n'a été mis en danger et nous devons nous en réjouir et louer tous les travaux réalisés dont l'utilité a pu être constatée, même si l'eau était bel et bien présente dans les rues (comment pouvait-il en être autrement ?).

Il est sans doute nécessaire de faire un rappel de la situation hydraulique de Valras-Plage, la nature et le rôle des ouvrages.

Rétrospective des travaux effectués dans le cadre de la lutte contre les inondations

Faire face aux tempêtes maritimes

Entre pluies diluviennes qui changent les eaux calmes de l'Orb en furieux torrents et violentes tempêtes qui déchaînent la mer, Valras-Plage a dû faire face à de graves intempéries comme celles de novembre 1982 ou décembre 1997 qui restent encore gravées dans toutes les mémoires tant les ravages furent importants.

Afin de préserver la ville des coups de mer, 13 brise-lames ont été construits de 1984 à

2007. Ceux-ci ont pour vocation de protéger les terres lors de fortes tempêtes et dans le même temps luttent contre le fléau de l'érosion. La construction des derniers brise-lames a été accompagnée de rechargements considérables en sable qui ont permis de renforcer le cordon dunaire et de reconstituer notamment la plage des mouettes dans sa configuration initiale.

Faire face aux crues de l'Orb

Lors de fortes pluies combinées à une tempête maritime, Valras-Plage qui se situe à l'embouchure

de l'Orb est soumise à des inondations provoquées par le fleuve qui grossit et ne peut trouver dans la mer un exutoire. Pour éviter que le trop plein ne se déverse dans la ville, un muret anti-inondation a été édifié sur les quais de l'Orb jusqu'en limite de commune avec Sérignan. Dans le même temps il a été procédé au renforcement des stations de pompage.

Faire face aux inondations dues au ruissellement des eaux de coteau

Lors d'intenses épisodes plu-

vieux, Valras-Plage connaît de graves inondations provoquées par le ruissellement des eaux de coteau de Sérignan, bassin versant de 600 ha.

Les événements pluvieux d'Octobre 1993 ont démontré la nécessité de traiter spécifiquement le problème du ruissellement.

Pour lutter contre ce type d'inondation, le projet de construction d'un canal de crête a été pensé dès 1990 et porté à bout de bras par la ville de Valras-Plage dans le cadre du Syndicat Béziers La Mer.



Le Rec du Guitou en aval du bassin de rétention

Aujourd'hui, les travaux de ce canal sont achevés et son efficacité a pu être mesurée lors de l'épisode des 22 et 23 octobre derniers.

Cet ouvrage implique les communes de Vendres, Sérignan et Valras-Plage et s'inscrit dans la morphologie générale du terrain tout en respectant l'entité paysagère des sites traversés. Il s'étend du rond-point de la Yole sur le territoire de Vendres à l'exutoire en rive droite de l'Orb à Valras-Plage.

Il est dimensionné pour collecter l'ensemble des eaux de ruissellement pour un épisode pluvieux d'une période de retour de 25 ans. Au-delà de cette période de retour, les eaux excédentaires sont évacuées sous la route départementale, au droit du rec de Guitou et de Carème.

Plusieurs ouvrages complémentaires ont été créés dont un fossé de dérivation qui intercepte les eaux du rec de Guitou et débouche directement dans le fossé d'évacuation vers l'Orb pour retarder le remplissage du bassin (débit intercepté de 6m³/s).

Entre le giratoire du cimetière et l'Orb, le fossé traverse tout d'abord la RD 19 par un ouvrage béton, longe le camping et rejoint le fossé existant au niveau de la rampe d'eau de la Jasse Neuve. Le niveau de terrain naturel oblige ensuite à endiguer le fossé jusqu'à son exutoire dans l'Orb.

Cet ouvrage permet donc :

- un contrôle des débits à évacuer quelle que soit la période de retour de crue
- la limitation des débits transitant dans le canal de crête, notamment sur la partie dominant le plus directement la zone urbanisée
- la limitation du débit à transiter dans la zone inondable jusqu'à l'Orb.
- La protection contre les crues de l'Orb a également été prise en compte par la création d'une levée de terre qui ramène au fleuve les eaux débordées sans qu'elles traversent la zone urbaine de Valras-Plage.

L'épisode cévenol des 22 et 23 octobre

Des pluies exceptionnelles se sont abattues sur la ville : en



6h, plus de 25 cm d'eau par m² ! Sans l'existence du canal de crête, dont le fonctionnement a été rapporté plus haut, c'est plus d'un mètre d'eau dans les rues qui auraient pu être enregistré changeant ainsi les « désagréments » causés par 25 à 30 cm d'eau en des risques majeurs pour les personnes. Il a donc parfaitement joué son rôle de réduction de risques et dommages et de défense.

Le Gourp Salat

Ce ruisseau traverse la ville et rejoint l'Orb. Les pluies diluviennes assorties pour moindre partie de l'eau issue du débit

de fuite du canal de crête ont entraîné son débordement et sa propagation dans les rues alors même qu'il ne pleuvait plus, ce qui a pu surprendre et inquiéter les riverains desdites rues.

Les stations de pompage

Elles sont évidemment entrées en action pour délester le Gourp Salat avec un débit de 4,5m³/seconde. Il faut savoir qu'en mode automatique, les pompes ne se mettent en fonction que lorsque le réservoir est plein.

Contrairement aux rumeurs, les stations de pompage ont elles

La digue de Querelle



"En 6h, plus de 25 cm d'eau par m² !"



aussi parfaitement joué leur rôle sans aucun dysfonctionnement. Cependant, compte tenu du volume à évacuer et de l'importance du bassin versant du Gourp Salat, quelques difficultés ont pu être enregistrées au niveau du réessuyage notamment dans le quartier rue Cabrol/ impasse magenta et rue Ronsard où les riverains ont dû attendre plus de 24h que leurs rues soient à nouveau ouvertes à la circulation.

Ce problème a bien été identifié par les élus et les techniciens de la Ville. Il s'agit d'un problème de sous dimensionnement du réservoir de la station de pompage de la place Gourc. Compte tenu de l'importance du bassin versant, il est indispensable de redimensionner la bache et de renforcer la pompe.

Ces travaux essentiels d'un montant de 2 millions d'euros seront pris en partie en charge par la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée qui prendra la compétence réseau pluvial au 1^{er} janvier 2020.



Bernard Auriol et Daniel Ballester s'entretenant sur les travaux à venir

Ils ont été classés en priorité 1 par l'agglomération sur la demande du maire de Valras-Plage. La seconde priorité étant la station de pompage de la Jasse neuve.

Le muret anti-inondation

Il a lui aussi démontré son efficacité en contenant l'eau du fleuve et sa hauteur parfois mal reçue par les riverains a trouvé sa justification pleine et entière.

En conclusion Valras-Plage s'est fort bien sortie de cet épisode d'intense pluie qui aurait pu être catastrophique.

Les ouvrages se sont révélés efficaces.

La présence de jour comme de nuit des équipes techniques et administratives de la ville, des sapeurs-pompiers, de la protection civile, de la police municipale, de la gendarmerie et des élus a permis de rassurer la population, d'aider les

personnes isolées. Dans ces circonstances particulières la solidarité, le sens du service public de chacun des intervenants sont à la fois rassurants et réconfortants.

Mais tout est perfectible et les futurs travaux, de même que la surveillance constante du bon état des ouvrages amélioreront encore la situation tout en ne perdant pas de vue que, malgré tout, Valras-Plage est et restera une commune inondable. ■



Canal de Crête



Canal de Crête

RESTAURATION

Les Orpellières : une maison de site en construction



Située entre Sérignan et Valras-Plage, la plage des Orpellières demeure l'une des plus belles plages sauvages du littoral languedocien. Afin de préserver ce joyau de notre patrimoine naturel, l'Agglo a lancé un vaste programme de restauration et de sensibilisation.

Après avoir « *renaturé* » le site de l'ancienne colonie de vacances des Tellines à Valras-Plage, l'Agglo aménage désormais l'ancien domaine viticole des Orpellières à Sérignan en lieu d'accueil touristique et pédagogique.

Cette Maison de site, dont les travaux démarreront en début d'année prochaine, permettra de valoriser ce patrimoine naturel exceptionnel et de sensibiliser le public à son environnement grâce à une exposition permanente didactique. Elle accueillera les visiteurs y compris les plus jeunes à travers un partenariat établi avec l'éducation

nationale. Les groupes scolaires pourront ainsi être accueillis à l'année dans une salle pédagogique où se dérouleront les diverses animations. Un parcours de randonnée, ponctué par des panneaux pédagogiques, sera

également mis en place afin de mettre en valeur le site de façon éco-responsable.

La reconstruction à l'identique du château d'eau du Domaine va également laisser place à une

plate-forme de découverte qui permettra d'offrir une splendide vue panoramique à plus de 13 mètres de hauteur.

Afin que le public ne détériore pas les espaces naturels, des aménagements ont été dernièrement réalisés par l'Agglo gestionnaire du site. Certains secteurs ont été définis afin de préserver la faune et la flore, des sentiers pédestres ont été balisés et des ganivelles installées pour préserver le cordon dunaire qui abrite une biodiversité unique.

La nouvelle maison de site devrait voir le jour d'ici fin 2020. ■





VIE DE LA COMMUNE

Un nouveau quai flottant pour le Port

Initiés par l'Agglomération Béziers Méditerranée, les travaux de requalification du port de Valras-Plage ont débuté. Il s'agit de la démolition du ponton béton suspendu sur le quai Pongi côté Orb, qui sera remplacé par un nouveau quai flottant afin de mieux accueillir les bateaux des plaisanciers en saison.

Les travaux

- **Un nouveau ponton flottant** (notamment pour une sécurisation des bateaux lors des variations du niveau de l'Orb).

De 95 m de long x 2 m de large

- **De nouvelles passerelles d'accès** et équipements de sécurité
- **Le prolongement du déflecteur**, afin de protéger d'avantage les bateaux et l'entrée du port des embâcles charriés par l'Orb lors des crues.

S'agissant de travaux en lien avec le milieu marin, les précautions nécessaires ont été prises en amont et pendant les travaux pour limiter l'impact sur l'environnement maritime ; ce qui ex-

plique notamment, la réalisation des travaux depuis le quai afin de limiter les risques sur l'environnement.

Les travaux sont réalisés par Buesa Travaux Maritimes et Fluviaux, et la maîtrise d'œuvre réalisée par Antea Group.

Le montant des travaux s'élève à : + de 310 k€ ttc.

Les travaux devraient être terminés d'ici la fin de l'année. ■



FESTIVITÉS

Noël du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



La distribution des bons d'achat de Noël aux personnes âgées de plus de 75 ans s'effectuera le jeudi 12 décembre à partir de 14h au Palais de la mer.

Un spectacle cabaret, plumes, strass, paillettes, digne des plus grandes revues parisiennes, présenté par Valy et sa Compagnie « *Diam's* », animera cet

après-midi récréatif et convivial. Un goûter savoureux sera également servi à tous les participants. ■

RENSEIGNEMENTS :
CCAS 1, boulevard Roger Audoux à Valras-Plage
04.67.32.68.80

HOMMAGE

Cérémonie du 11 novembre

De nombreux Valrassiens ont assisté à cette cérémonie du souvenir présidée par Daniel Ballester, le maire, et à laquelle participaient les élus, les anciens combattants, les gendarmes, les pompiers, les porte-drapeaux et les policiers municipaux.

Les élèves de l'école élémentaire Jules Verne, co-cardes tricolore sur la poitrine et main posée sur le cœur, ont interprété La Marseillaise. La chorale Voix d'orb, quant à elle, a interprété brillamment la chanson de Florent Pagny « *Le soldat* ».

Après les lectures des messages des anciens combattants par

le maire junior Maxence Poincel, et de celui de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, Geneviève Darrieussecq par Daniel Ballester, le maire a prononcé un discours dans lequel il soulignait que cela faisait maintenant 74 ans que nous étions en paix. « *Une paix construite patiemment pierre à pierre sur l'édifice européen.*

Malheureusement, force est de constater que les nationalismes retrouvent de la force dans certains pays d'Europe jusqu'à arriver au pouvoir. Soyons vigilants ! »

Enfin, en rappelant la citation de Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies et prix Nobel de la paix « *La paix est comme*



un rêve suspendu », Daniel Ballester concluait la cérémonie par ces mots : « *Puisse demain la paix être une réalité et non plus un rêve !* » ■



SÉCURITÉ

Des mûriers malades ont dû être abattus dans la cour de l'école primaire

Les branches minées de ces mûriers âgés de plus de 50 ans menaçaient de s'effondrer à tout moment. C'est pourquoi ils ont été coupés, afin de garantir la sécurité des enfants.

Une replantation avec d'autres essences d'arbres va être effectuée d'ici la fin de l'année.

Le choix des nouvelles essences d'arbres a été effectué par les jeunes écoliers et a fait l'objet d'un enseignement pédagogique.

Parmi les 5 essences d'arbre retenues en fonction de leur qua-

lité environnementale (faible consommation en eau), facilité d'entretien, risque allergologique, capacité à ombrager.

- Savonnier du Japon
- Erable Champêtre
- Albizia
- Ginkgo Biloba
- Catalpa

Le choix des écoliers s'est porté sur le Savonnier et l'Albizia. Ces derniers seront donc replantés d'ici peu dans la cour de l'école. ■



Halloween

Un Halloween tout feu, tout flamme ! Le 31 octobre, tous les enfants et de nombreux parents étaient déguisés en sorcières, vampires, zombies et autres monstres. Dans le « tunnel de la peur » aménagé dans l'auditorium du Palais de la mer, ils ont affronté plusieurs scènes de terreurs, avec le repas à la soupe aux yeux de Dracula, le laboratoire de Frankenstein, le cimetière hanté, les squelettes mouvants en cage, le tout sous d'épaisses toiles d'araignées. Plus de 1 000 petits monstres ont ensuite suivi le cortège dans les rues de la ville, où des commerçants les ont accueillis avec des chaudrons de friandises. Le groupe Akouna, avec sept jongleurs de feu, a conduit tout ce petit monde dans les rues du cœur de ville jusqu'au théâtre de la mer, où il a proposé un spectacle tout feu, tout flamme !



Richard Bohringer

Le 9 novembre, dans son spectacle « Traîne pas trop sous la pluie », une invitation au voyage et à la découverte de ses textes, l'acteur Richard Bohringer s'est offert sans fard à son public du Palais de la mer, dans toute sa fragilité et sa générosité... Un moment rare de grâce virile et fraternelle, de douceur et de délicatesse !



Salon des motos anciennes

Les 16 et 17 novembre au Palais de la mer, le 24^{ème} salon de motos anciennes et bourse d'échanges organisé par Les Lutins Motocyclistes Biterrois, en partenariat avec la ville de Valras-Plage, mettait à l'honneur les Scooters. Comme chaque année, cette manifestation a attiré de très nombreux passionnés venus découvrir des modèles du temps passé, ou dénicher des articles rares, voire introuvables !



En vertu de la réglementation et notamment de l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités territoriales, chaque groupe (majorité et opposition) a le droit de s'exprimer dans cet espace. Les textes qui sont publiés dans cette tribune libre sont reproduits tels qu'ils ont été transmis et n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Merci pour ce moment !

C'était hier, c'était il y a 6 ans déjà, nous nous lançons dans une campagne incertaine avec beaucoup d'envie et de projets. Certes la victoire ne fut pas au bout, et certains de nos projets tombèrent dans les oubliettes de l'Histoire (Centre de thalassothérapie, Pistes cyclables, Parking extérieur avec navette l'été,...) contrairement à d'autres qui virent le jour. (Animations Hors-saison, navette, aide au permis de conduire, permanence hebdomadaire des élus, aménagement du Chemin du Carreyrou comme voie structurante, ...).

Si nous nous sommes présentés en 2014, ce n'était pas pour hisser le drapeau Socialiste en haut de la mairie mais bien pour que nos propositions voient le jour. Et en ce sens, ma candidature ne fut pas totalement vaine. J'aurais pu en faire de même en mars prochain, si je

n'avais pas eu l'intime conviction que Daniel Ballester était la personne idoine et qu'ensemble on partageait la même ambition pour Valras.

Durant ces 6 années au Conseil Municipal, j'ai souvent pensé à mes colistiers et à vous, qui nous avez apporté votre soutien dans les urnes ou plus simplement dans la rue. J'ai toujours essayé d'être digne de votre confiance et de l'honneur que vous m'aviez fait en m'élisant. Certes je n'ai pas fait tout ce que j'aurais aimé faire, le rôle d'opposant, « même constructif » reste ingrat, mais j'ai tenté par mes prises de parole en Conseil Municipal ou en commission de faire entendre votre voix, notre voix.

Je sais que ma décision de ne pas briguer le poste de maire lors des prochaines municipales en a déçu

certain, d'autres m'ont encouragé dans ce choix, je voulais dire à ceux qui se sentent frustrés par ma décision que cette décision je l'ai prise pour moi, mais aussi pour vous et pour l'intérêt de Valras. Les clivages politiques n'ont pas lieu d'être dans la gestion communale d'une ville comme Valras ; seuls les projets, et les personnes qui les portent, comptent. Je vous demande de me faire confiance et je suis convaincu qu'à la lecture de notre programme vous validerez mon choix.

Bonne fin d'année et bon début d'année 2020. A très bientôt. ■

Sébastien Vieu

Liste « Osez »

Chers amis,

Valras a bien résisté aux pluies et tempêtes récentes avec 2 bémols. Il n'y a pas eu de crue de donc l'efficacité du muret n'a pu être mise en évidence, sous réserve bien sûr de la mise en place de ses d'eau en temps utiles, cependant dans le chemin creux des maisons qui n'avaient jamais reçu d'eau ont été inondées avec insistance et la responsabilité de l'urbanisation galopante dite de LAFUA est sans nul doute en cause.

De toute évidence sur cette zone de Sérignan collée à Valras tout ce qui s'est construit et se construit encore imperméabilise les sols et malgré les bassins de rétention tout ce qui est en aval se gorge d'eau. En outre ces constructions se sont faites au détriment de magnifiques bosquets, d'une flore et d'une faune irremplaçables, qui donnait à Valras l'image « d'une plage à la campagne » et l'environnement en a pris un sérieux coup.

Il y aurait là, matière à polémiquer tous azimuts, si

nous n'étions dans la période légale de réserve avant les municipales !

Nous nous félicitons par ailleurs des travaux de l'entrée de Valras par le Carreyrou que nous réclamions comme prioritaires depuis toujours !

Les travaux du centre ville eux produisent leur effet de modernité sans toutefois s'être souciés de l'identité du village de pêcheurs, sans reproduire les ombrages et avec une surcharge de bites et poteaux. Cela n'est que notre avis comme celui sur cette dépense qui aurait pu être évitée de la surélévation d'un des quais place Panis.

La commune a un rôle majeur et premier en matière d'économies en résonance d'une France qui dépense au dessus de ses moyens et qui à défaut de croissance détient le record mondial des impôts.

Peut-être ignorez-vous aussi que l'Etat a autorisé les agglomérations à prélever un nouvel impôt, spécifique

de la compétence lutte contre les inondations prise récemment par l'agglomération Béziers Méditerranée, impôt repoussé bien sûr, comme le mal français le veut, après les élections municipales.

En outre et c'est presque un secret, la valeur locative qui sert de base aux calculs de "nos" impôts locaux qu'avait gelé l'Etat vient d'être subrepticement augmentée par l'Assemblée de 0,9% !

Mais repoussant ces problèmes futurs, nous vous souhaitons pour les fêtes de Noël, longévité et santé, enthousiasme et affection de tous, goût de l'entraide qui ne fait d'ailleurs pas défaut à notre village et un beau regard sur l'autre conforme à cette formule qui pourrait être païenne ou laïque "aimer son prochain comme soi même". Vive Valras. ■

Pierre Villeneuve,

Liste « Renouveau de Valras »

Une gestion financière raisonnée et raisonnable

Un récent rapport du trésorier municipal couvrant la période 2014-2018 démontre objectivement la bonne situation financière de Valras-Plage. Ce rapport a porté sur les dépenses et les recettes, la capacité d'autofinancement, les dépenses d'équipement, la dette.

Que démontre ce rapport ? Tout d'abord que les recettes de fonctionnement sont en augmentation et que le casino apporte des recettes régulières à la collectivité.

Ensuite que l'évolution favorable du ratio charges sur produits réguliers depuis 2014 génère une capacité d'autofinancement soutenue. En effet, celle-ci est, en 2018, 5 fois supérieure à celle de 2014. La capacité d'autofinancement (CAF) est la capacité de la commune à autofinancer ses investissements après avoir fait face aux charges et au remboursement des emprunts.

A ce jour, le coefficient d'autofinancement s'établit à 0,85 contre 0,97 en 2014. Pour bien comprendre, un ratio supérieur à 1 met en évidence une absence d'autofinancement, ce qui n'est donc pas le cas de Valras-Plage.

Autre point souligné par le rapport : les dépenses d'équipement qui augmentent de façon significative, ce qui est un bon point et révèle que la ville sort de sa léthargie et se transforme.

Dans le même temps, naturellement, l'encours de la dette augmente. Toutefois, fait très important, notre capacité de désendettement est en 2018 de 4,64 années, ce qui est un chiffre largement inférieur à la moyenne nationale qui est de 10 ans.

Enfin, dernier point, la collectivité affiche des bases

(déterminées par l'Etat) pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti supérieures à la moyenne (en particulier à cause du nombre de logements) et des taux inférieurs à la moyenne pour les 3 taxes (ces taux sont votés par le conseil municipal).

En conclusion, sans autosatisfaction stérile, en s'en tenant uniquement aux faits et rien qu'aux faits, la gestion de Valras-Plage est une gestion raisonnée et raisonnable, prenant en compte prioritairement l'investissement indispensable à notre ville tout en respectant le contribuable. ■

Sophie Potart

Liste groupe majoritaire « Ensemble plus loin pour Valras-Plage »

AGENDA

DÉCEMBRE 2019

Du jeudi 5 au dimanche 8 décembre, théâtre de la mer et Espace associatif Guy Combes

Téléthon 2019

Téléthon

Mercredi 11 décembre à 15h30 au Palais de la mer

Noël des structures Enfance-Jeunesse (ouvert seulement aux enfants fréquentant les centres de loisirs maternel et primaire) ; spectacle, goûter et arrivée du Père Noël

Jeudi 12 décembre à partir de 14h au Palais de la mer

Noël des aînés proposé par le CCAS de la ville de Valras-Plage, avec distribution de bons d'achats de 30 €, goûter et spectacle cabaret de la Compagnie « Diam's »

Samedi 14 décembre à 20h30 au Palais de la mer

Concert « Wok'n Woll » ; entrée libre



Mardi 17 décembre à 20h30 au Palais de la mer

Gala de fin d'année de GRS ; entrée libre

Jeudi 19 décembre à 18h30 au Palais de la mer

Cinéclub adultes, film « La deuxième étoile » de Lucien Jean-Baptiste avec Lucien Jean-Baptiste et Firmine Richard ; entrée libre

Samedi 21 décembre parking de la plage

35^{ème} bain de Noël ; inscriptions sur place dès 10h

Du vendredi 20 au mercredi 25 décembre sur l'esplanade Turco

Marché de Noël avec un feu d'artifice le dimanche

22 décembre à 18h30 (programme disponible à l'Office de tourisme)



Valras-Plage

Mairie de Valras-Plage : Allées de Gaulle - BP25
34 350 Valras-Plage - Tél. 04 67 32 60 06
communication@ville-valrasplage.fr
www.ville-valrasplage.fr

JANVIER 2020

Jeudi 9 janvier à 18h30 au Palais de la mer



Cinéclub adultes sur le thème « Le cinéma de Daniel Auteuil » avec le film « Le brio » d'Yvan Attal avec Daniel Auteuil et Camélia Jordana ; entrée libre



Samedi 11 janvier à 20h30 au Palais de la mer

Spectacle « Fin de service » ; entrée libre

Mercredi 15 janvier à 18h au Palais de la mer

Cinéclub enfants avec le film d'animation « Jack et la mécanique du cœur » ; entrée libre

Vendredi 17 janvier à partir de 19h au Palais de la mer

Vœux de la ville

Jeudi 23 janvier à 18h30 au Palais de la mer

Cinéclub adultes sur le thème « Le cinéma de Daniel Auteuil » avec le film « Nos femmes » de Richard Berry avec Daniel Auteuil et Richard Berry ; entrée libre

Vendredi 31 janvier à 19h au Palais de la mer

Conservatoire Béziers Méditerranée « L'art de la simplicité dans la musique » ; entrée libre

FÉVRIER 2020

Samedi 1^{er} février à 19h au Palais de la mer

Conservatoire Béziers Méditerranée « Travaux d'acteurs » ; entrée libre

Samedi 15 février à 20h30 au Palais de la mer

Spectacle Régis Mailhot « Nouvelles Pigeonnades » ; entrée libre

Samedi 15 février à 14h à l'Espace associatif Guy Combes

Concours de tarot ; inscriptions à 14h, début des parties à 14h30. Participation : 10 € ; nombreux lots à gagner

Samedi 22 février à 20h30 au Palais de la mer

Aligot dansant au profit de la recherche médicale, organisé par l'association « L'espoir pour l'enfant ». Les bénéfices de cette soirée musicale seront intégralement reversés à l'A.F.M. lors du Téléthon 2020. Au menu : apéritif, assortiment de charcuterie, aligot et saucisse grillée, pâtisserie, vin et café. Tarif : 30 €

Mercredi 26 février à 19h au Palais de la mer

Conservatoire Béziers Méditerranée « Détours du Trad ».
Entrée libre



Du 20 au 25 décembre 2019



Marché de Noël

Esplanade
Emile Turco

.....

FEU D'ARTIFICE musical
le 22 décembre à 18h30
Animations quotidiennes



Valras-Plage

www.ville-valrasplage.fr